

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-09

Séance du 05/04/2022

Demande de remise gracieuse – Communauté de Communes Porte Océane du Limousin

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
113	59	4	63

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2022, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MM. Jean DUCHAMBON, Didier CHARPENTIER, Cyril GAUTHIER, Jean Jacques LAMANT, Guillaume SARRE, Xavier ABBADIE, MME Marie AUFAURE, MM. Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Yves DESBORDES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Philippe JANICOT, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Karl PERIGAUD, Philippe ROUGERIE, Pascal THEILLET, Christian JULIEN, René PARAUD, Hubert DOUDET, MME Lies SWIDERSKI, M. Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, M. Guillaume ANTENOR, MME Danielle MASSY, MM. Fernand LAVIGNE, Loïc GAYOT, Georges BEAUDOU, Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Michel SARRE, Jean Louis BOURDEAU, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, MME Gwenaëlle PAILLOT, MM. Simon CUILLERDIER, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MMES Laëtitia CALENDREAU, Marie Claude CHAMINADE, MM. Alain FAVRAUD, Nicolas ANDRIEUX, MME Elodie CLEMENT, MM. Bruno GAUBERT, Frédéric MECHIN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Bernard GLANDUS, Alexandre PORTHEAULT, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, M. Vincent VENDRAMINI, MMES Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, Françoise GARNIER, Moïse BONNET, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, Marcel BARTOUT, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Paul HURAU, MMES Marie Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Christian LATOUILLE à M. Jean Louis BOURDEAU ; M. Bruno GAUBERT à M. Serge CORREIA ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Jean Claude DUPUY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexandre GARNIER.

Vu la demande de remise gracieuse de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau de l'aire de repos « Rue du stade » sur la commune d'ORADOUR SUR GLANE ;

Vu l'avis favorable de la commission de dégrèvement en date du 22 mars 2022 ;

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_09-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-09

Séance du 05/04/2022

Demande de remise gracieuse – Communauté de Communes Porte Océane du Limousin

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : accorde la remise gracieuse à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau de l'aire de repos « Rue du stade » sur la commune d'ORADOUR SUR GLANE, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 856,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2018 ;

Article 2 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

VOTE

Pour : 63

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE • BRIANCE • CORRE
Maurice LEBOUTET.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :

12 AVR. 2022

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_09-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-10

Séance du 05/04/2022

Demande de remise gracieuse – commune de LA PORCHERIE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
113	59	4	63

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2022, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MM. Jean DUCHAMBON, Didier CHARPENTIER, Cyril GAUTHIER, Jean Jacques LAMANT, Guillaume SARRE, Xavier ABBADIE, MME Marie AUFAURE, MM. Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Yves DESBORDES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Philippe JANICOT, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Karl PERIGAUD, Philippe ROUGERIE, Pascal THEILLET, Christian JULIEN, René PARAUD, Hubert DOUDET, MME Lies SWIDERSKI, M. Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, M. Guillaume ANTENOR, MME Danielle MASSY, MM. Fernand LAVIGNE, Loïc GAYOT, Georges BEAUDOU, Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Michel SARRE, Jean Louis BOURDEAU, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, MME Gwenaëlle PAILLOT, MM. Simon CUILLERDIER, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MMES Laëtitia CALENDREAU, Marie Claude CHAMINADE, MM. Alain FAVRAUD, Nicolas ANDRIEUX, MME Elodie CLEMENT, MM. Bruno GAUBERT, Frédéric MECHIN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Bernard GLANDUS, Alexandre PORTHEAULT, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, M. Vincent VENDRAMINI, MMES Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, Françoise GARNIER, Moïse BONNET, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, Marcel BARTOUT, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Paul HURAUULT, MMES Marie Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Christian LATOUILLE à M. Jean Louis BOURDEAU ; M. Bruno GAUBERT à M. Serge CORREIA ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Jean Claude DUPUY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexandre GARNIER.

Vu la demande de remise gracieuse de la commune de LA PORCHERIE sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau situé au lieu- dit « les Pierres du Mas »,

Vu l'avis favorable de la commission de dégrèvement en date du 22 mars 2022 ;

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_10-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-10

Séance du 05/04/2022

Demande de remise gracieuse – commune de LA PORCHERIE

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : accorde la remise gracieuse à la commune de LA PORCHERIE pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau situé au lieu-dit « les Pierres du Mas », soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 100,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2021 ;

Article 2 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

VOTE

Pour : 63

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE BRANNEE GORRE
Maurice LEBOUTET.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_10-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

12 AVR. 2022

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-11

Séance du 05/04/2022

Demande de remise gracieuse – commune de SAINT AUVENT

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
113	59	4	63

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2022, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MM. Jean DUCHAMBON, Didier CHARPENTIER, Cyril GAUTHIER, Jean Jacques LAMANT, Guillaume SARRE, Xavier ABBADIE, MME Marie AUFAURE, MM. Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Yves DESBORDES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Philippe JANICOT, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Karl PERIGAUD, Philippe ROUGERIE, Pascal THEILLET, Christian JULIEN, René PARAUD, Hubert DOUDET, MME Lies SWIDERSKI, M. Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, M. Guillaume ANTENOR, MME Danielle MASSY, MM. Fernand LAVIGNE, Loïc GAYOT, Georges BEAUDOU, Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Michel SARRE, Jean Louis BOURDEAU, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, MME Gwenaëlle PAILLOT, MM. Simon CUILLERDIER, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MMES Laëtitia CALENDREAU, Marie Claude CHAMINADE, MM. Alain FAVRAUD, Nicolas ANDRIEUX, MME Elodie CLEMENT, MM. Bruno GAUBERT, Frédéric MECHIN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Bernard GLANDUS, Alexandre PORTHEAULT, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, M. Vincent VENDRAMINI, MMES Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, Françoise GARNIER, Moïse BONNET, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, Marcel BARTOUT, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Paul HURAU, MMES Marie Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Christian LATOUILLE à M. Jean Louis BOURDEAU ; M. Bruno GAUBERT à M. Serge CORREIA ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Jean Claude DUPUY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexandre GARNIER.

Vu la demande de remise gracieuse de la commune de SAINT AUVENT sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau de la nouvelle salle de sport situé « Rue des Terrasses » ;

Vu l'avis favorable de la commission de dégrèvement en date du 22 mars 2022 ;

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_11-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-11

Séance du 05/04/2022

Demande de remise gracieuse – commune de SAINT AUVENT

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : accorde la remise gracieuse à la commune de SAINT AUVENT pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau de la nouvelle salle de sport situé « Rue des Terrasses », soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 43,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2021 ;

Article 2 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

VOTE

Pour : 63

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022.

Le Président du Syndicat,

SYNDICAT DES EAUX

VIENNE • BRIANCE • GORRE

Maurice **LEBOUTET**

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_11-DE

Reçu le 12/04/2022

Publié le 12/04/2022

12 AVR. 2022

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-12

Séance du 05/04/2022

Compte Administratif du SMAEP Vienne Briance Gorre – exercice 2021

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
113	58	4	62

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2022, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MM. Jean DUCHAMBON, Didier CHARPENTIER, Cyril GAUTHIER, Jean Jacques LAMANT, Guillaume SARRE, Xavier ABBADIE, MME Marie AUFAURE, MM. Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Yves DESBORDES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Philippe JANICOT, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Karl PERIGAUD, Philippe ROUGERIE, Pascal THEILLET, Christian JULIEN, René PARAUD, Hubert DOUDET, MME Lies SWIDERSKI, M. Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, M. Guillaume ANTENOR, MME Danielle MASSY, MM. Fernand LAVIGNE, Loïc GAYOT, Georges BEAUDOU, Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Michel SARRE, Jean Louis BOURDEAU, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, MME Gwenaëlle PAILLOT, MM. Simon CUILLERDIER, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MMES Laëtitia CALENDREAU, Marie Claude CHAMINADE, MM. Alain FAVRAUD, Nicolas ANDRIEUX, MME Elodie CLEMENT, MM. Bruno GAUBERT, Maurice LEBOUTET, Frédéric MECHIN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Bernard GLANDUS, Alexandre PORTHEAULT, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, M. Vincent VENDRAMINI, MMES Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, Françoise GARNIER, Moïse BONNET, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, Marcel BARTOUT, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Paul HURAUULT, MMES Marie Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Christian LATOUILLE à M. Jean Louis BOURDEAU ; M. Bruno GAUBERT à M. Serge CORREIA ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Jean Claude DUPUY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexandre GARNIER.

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Vice-Président délégué aux finances, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable « VIENNE BRIANCE GORRE » ;

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_12-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-12

Séance du 05/04/2022

Compte Administratif du SMAEP Vienne Briance Gorre – exercice 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission des finances réunie en date du 18 mars 2022 ;

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et à l'unanimité :

Article 1 : le compte administratif présenté par le Président pour l'exercice 2021 est approuvé. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération ;

Article 2 : les recettes et les dépenses de l'exercice 2021 du budget du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE exécutées en comptabilité M49 sont arrêtées aux montants suivants :

SYNTHESE DES RESULTATS	OPERATIONS DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE DE L'EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT :			
· Dépenses.....	3 264 691,20 €	0,00 €	3 264 691,20 €
· Recettes.....	3 899 966,79 €	1 484 639,77 €	5 384 606,50 €
RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	635 275,59 €	1 484 939,77 €	2 119 915,36 €
INVESTISSEMENT :			
· Dépenses.....	4 952 854,38 €	0,00 €	4 952 854,38 €
· Recettes.....	4 471 662,14 €	729 559,49 €	5 201 221,63 €
SOLDE D'EXECUTION	- 481 192,24 €	729 559,49 €	248 367,25 €
ENSEMBLE :			
· Dépenses.....	8 217 545,58 €	0,00 €	8 217 545,58 €
· Recettes.....	8 371 628,93 €	2 214 199,26 €	10 585 828,19 €
RESULTATS DE CLOTURE	154 083,35 €	2 214 199,26 €	2 368 282,61 €

VOTE

Pour : 62

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE BRIANCE GORRE
Maurice LEBOUTET

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_12-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

12 AVR. 2022

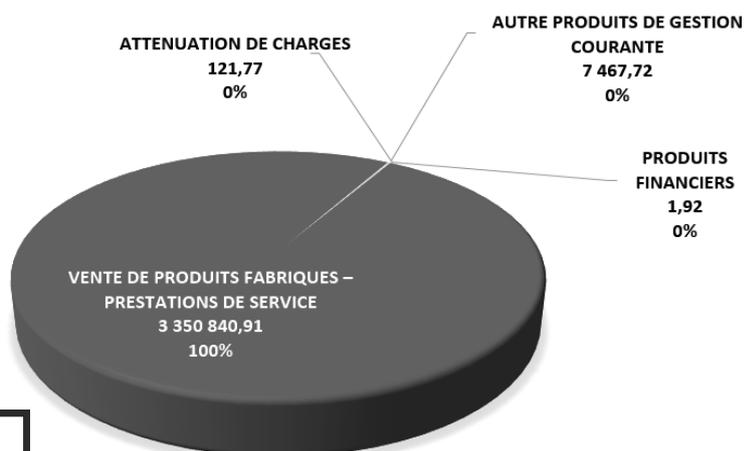
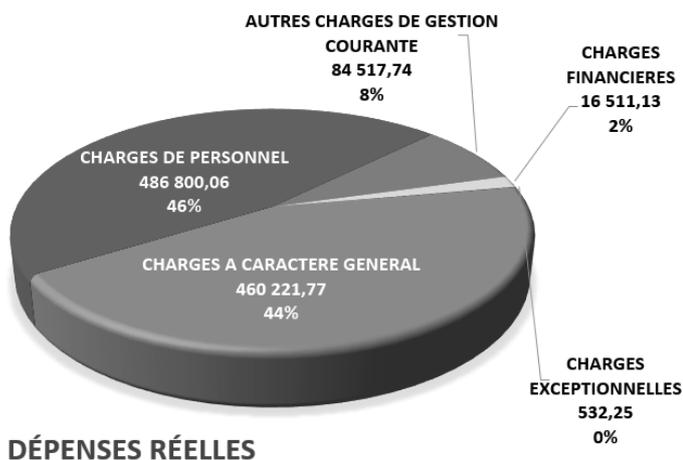
Note de synthèse de présentation du Compte administratif VBG 2021

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes émis sur l'exercice et présente les résultats comptables.

A - Section d'exploitation

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	599 258,00	460 221,77
012	CHARGES DE PERSONNEL	512 000,00	486 800,06
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 000,00	84 517,74
66	CHARGES FINANCIERES	17 000,00	16 511,13
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	532,25
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 221 258,00	1 048 582,95
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 947 381,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		4 167 381,00	2 216 108,25
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 388 639,00	3 264 691,20
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	121,77
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	3 384 000,00	3 350 840,91
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	0,00	57 602,31
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 394 000,00	3 416 034,63
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		510 000,00	483 932,16
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		3 904 000,00	3 899 966,79
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 484 639,00	1 484 639,77
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 388 639,00	5 384 606,56



AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_12-DE
 Reçu le 12/04/2022
 Publié le 12/04/2022

RECETTES RÉELLES

2) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	Commentaires
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	599 258,00	460 221,77	
6061	Fournitures non stockables	303 758,00	288 880,95	Gaz – Elec. – Eau – Assainissement – transport d'eau à SYTEPOL : 279 900,00 €
6063	Fournitures d'entretien & de petit équipement	4 500,00	2 138,75	Petites fournitures (produits d'entretien, équipement de protection, signalétique complémentaire locaux, trousse de secours, fleurissement du syndicat, etc...)
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 004,34	
6066	Carburant	3 000,00	2 302,05	
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	18,86	petites fournitures
	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS			
6135	Locations, droits de passages et servitudes	3 000,00	2 474,40	Locations photocopieur, machine à affranchir, machine virtuelle
61528	Entretien & réparations	60 000,00	47 299,16	Entretien des espaces verts
61551	Entretien & réparations sur matériel roulant	2 000,00	2 499,74	Entretien véhicules
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	1 934,86	Contrat assistance ordinateurs, vérification extincteurs et blocs lumineux...
6156	Maintenance	12 000,00	10 713,62	Maintenance copieur, maintenance chauffage-clim, contrat anti-virus, barrières levantes, ascenseur...
6161	Primes d'assurances multirisque	35 000,00	5 253,98	Assurances ouvrages
6168	Autres primes d'assurances	26 000,00	21 782,02	Assurances personnel et flotte automobile
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00	étude AEP - C.C. de Noblat
618	Divers	10 000,00	10 428,32	Abonnements revues, journaux...et formations des agents
	SERVICES EXTERIEURS			
6226	Honoraires	48 000,00	36 591,91	AMO contrôle DSP, marché prestations de géomètres, accompagnement juridique, étude captage de la Grillère, etc...
6227	Frais d'actes	3 000,00	0,00	Régularisations foncières : frais de géomètres et de notaires
6228	Divers	1 500,00	705,08	contrat assurance - allocations chômage CDG
6231	Publicités, publications	0,00	810,00	Frais de publicité (marché entretien espaces verts)
6238	Divers	10 000,00	0,00	Objets publicitaires et communication
6256	Missions	1 000,00	3 069,23	Remboursements frais de mission et redevances
6257	Déplacements, missions, réceptions	11 000,00	2 371,60	Frais de réception
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	4 273,43	Frais d'affranchissement
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	5 844,57	Frais de téléphone et de télécommunications
6283	Frais de nettoyage locaux	1 500,00	400,00	Nettoyage nouveaux locaux, nettoyage vitrierie
6288	Autres	300,00	136,83	Frais de gestion achat tickets restaurant
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63512	Taxes foncières et redevances pour occupation du domaine public	7 000,00	3 187,00	Taxes foncières
6356	Redevances pour occupation du domaine public	5 700,00	3 101,07	
	IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES			
	012 CHARGES DE PERSONNEL	512 000,00	486 800,06	
6336	Impôts, taxes et versement assimilés sur rémunérations	7 000,00	6 547,00	Cotisations au C.D.G., C.N.F.P.T.
	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
6411	Salaires, appointements, commission de base	335 000,00	331 794,74	Traitements agents & charges salariales
6415	Supplément familial	0,00	1 976,00	Compensation du supplément familial de traitement
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	41 093,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 000,00	66 654,42	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6454	Cotisations à Pôle emploi	0,00	933,00	Charges patronales chômage pour non-titulaires
6471	Autres charges sociales - Prestations directes	20 000,00	17 916,90	allocations chômage
648	Autres charges de personnel	25 000,00	19 885,00	Action sociale au bénéfice des agents (C.O.S., chèques restaurant, Prévoyance, cadeaux...)
	CHARGES DE PERSONNEL			
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 000,00	84 517,74	
6512	Redevances pour droits d'utilisation	10 000,00	12 538,44	Frais de licences informatique en muage (GED - serveur)
6518	Autres redevances	10 000,00	8 059,16	Licences informatiques AUTOCAD, Adobe, Autodesk
6531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	55 000,00	52 368,92	
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 238,00	charges patronales
6534	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	13 000,00	9 312,00	charges patronales
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,22	Régularisation arrondis sur centimes PAS et TVA

	66 CHARGES FINANCIERES	17 000,00	16 511,13	
66111	Intérêts des emprunts	17 000,00	16 813,58	
66112	Rattachement des ICNE	0,00	-302,45	
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	532,25	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	532,25	Indemnités résiliation marché
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	5 000,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 221 258,00	1 048 582,95	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	
675	Charges exceptionnelles	0,00	305,28	Constat cession terrain au Dpt87
6811	Dotations aux amortissements et aux provisions – charges d'exploitation	2 220 000,00	2 215 802,97	
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 947 381,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	4 167 381,00	2 216 108,25	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 388 639,00	3 264 691,20	

3) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	Commentaires
	013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	121,77	
64198	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS	0,00	121,77	
	70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE, MARCHANDISES	3 384 000,00	3 350 840,91	
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	3 358 000,00	3 323 630,04	Surtaxe syndicale
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	26 000,00	27 210,87	Redevances mâts radiophoniques implantés sur réservoirs
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	Participation du personnel aux chèques restaurant
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	
761	PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	Parts sociales CRCA
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	57 602,31	
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	0,00	52 215,29	
7717	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	0,00	8,00	Dégrèvement taxes foncières
7718	PRODUIT EXCEPTIONNEL SUR OPERATION DE GESTION	0,00	5 221,00	Règlement sinistre - Bellevue - Aix sur Vienne
775	PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIFS	0,00	158,00	Cessions parcelles - Réservoirs Les Tuillières et les Ribières
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,02	Petits excédents
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 394 000,00	3 416 034,63	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS VIREES	510 000,00	483 932,16	Amortissement des subventions
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	510 000,00	483 932,16	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	3 904 000,00	3 899 966,79	
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 484 639,00	1 484 639,77	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 388 639,00	5 384 606,56	

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_12-DE
 Reçu le 12/04/2022
 Publié le 12/04/2022

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021"	Mandats ou titres émis en 2021
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	246 000,00	245 642,03
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 000,00	256,49
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 940 675,00	4 162 521,34
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 272 675,00	4 408 419,86
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	570 505,00	544 434,52
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 843 180,00	4 952 854,38
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	4 952 854,38
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	300 000,00	300 000,00
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	3 446 689,00	1 895 051,53
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	139 046,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 735,00	2 195 051,53
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 947 381,00	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 227 886,00	2 276 610,61
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 113 621,00	4 471 662,14
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE VBG	729 559,00	729 559,49
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	5 201 221,63

2) détail dépenses

Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021"	Mandats ou titres émis en 2021	Commentaires
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	246 000,00	245 642,03	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	86 000,00	85 986,30	Remboursement du capital des emprunts
1678	REMBOURSEMENT AUX AGENCES DE BASSIN	160 000,00	159 655,73	Remboursement du capital des emprunts - (agence de l'eau)
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 000,00	256,49	
2111	TERRAINS	9 400,00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	50 000,00	0,00	
2183	MATERIEL BUREAU MATERIEL INFORMATIQUE	1 434,72	154,00	Divers - fourniture de poste téléphonique
2184	MOBILIER	25 165,28	0,00	Mobilier bureau
2188	AUTRES	0,00	102,49	Equipement nouveaux locaux (four micro-ondes...)
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	7 940 675,00	4 162 521,34	
2312	TRAVAUX DE VOIRIE	50 684,26	49 392,74	Dépenses d'équipements sur terrain voirie y compris restes à réaliser
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	3 349 217,57	1 339 266,35	Dépenses d'équipements sur ouvrages restes à réaliser inclus
2315	TRAVAUX DE RESEAU D'EAU POTABLE	4 497 270,06	2 745 762,42	Dépenses d'équipements sur réseau et matériels spécifiques restes à réaliser inclus
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	43 503,11	28 099,83	Restes à réaliser transferts marchés mis à disposition suite adhésion
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 272 675,00	4 408 419,86	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	
139111	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	510 000,00	483 932,16	Amortissement des subventions
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	39 052,04	39 049,40	écriture d'ordre budgétaire pour intégration frais d'étude suite réalisation travaux
2317	RESEAUX MIS A DISPOSITION	21 452,96	21 452,96	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	570 505,00	544 434,52	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	4 952 854,38	

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_12-DE
 Reçu le 12/04/2022
 Publié le 12/04/2022

détail des R.A.R. en dépenses

REALISE	RESTES A REALISER	Libellé des opérations
0,00	8 124,91	Station d'alerte et bache de stockage - Protection de la prise d'eaux brutes en Briance - LE VIGEN
0,00	280,00	Bâche de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT
3 775,98	89 544,40	Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC
0,00	24 831,49	Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC - Etudes et prestations diverses : études géotechniques (17 000 €), diagnostic GC (Alpes Controles : 28 700 €), Etude de traitabilité (Alcycor : 38 535,24 €),etc...
	200,00	AMO pour le Diagnostic du réseau AEP Marval, La Chapelle et Pensol (Marché Infralim)
0,00	5 333,63	Lot 1 - Diagnostic des installations de production et distribution d'eau potable Marval, La Chapelle et Pensol (Marché LARBRE Ingénierie)+ commande n°15/2021 campagne d'analyses (3 973,63 €)
3 775,98	128 314,43	S/total Programmes TRAVAUX 2017 - 2018 - 2019 et 2020
0,00	23 510,00	Marché de travaux - Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC - Période de préparation (dossiers d'exécution, etc...)
0,00	3 170,25	Bâche de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT - Avenant MOE, révisions et remise en état du site
0,00	877 335,52	Marchés de travaux sur la prise d'eaux brutes du VIGEN : Bâche eaux brutes de 500 m3 «la Petite Grange» + station d'alerte + bon de commande n°14/2021 7300 €
0,00	381 195,25	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
39 587,21	115 847,54	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations
0,00	240,00	Accord-cadre pour recherche d'amiante (+HAP) dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA (soldes positifs MOE Marval-Pensol-La Chapelle et travaux lot n°2 repris)
305,95	14 231,00	Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux
	33 442,45	Accord-cadre Clôtures - PPI Forage de Mon Cocu et Puits de Seychas Commune de SEREILHAC
0,00	354 645,00	Renforcement et sécurisation BOSMIE L'AIGUILLE / BURGNAC
0,00	488 795,46	Station de neutralisation à FONT L'HERMITTE commune de RILHAC LASTOURS
39 893,16	2 308 872,22	s/total Programme TRAVAUX 2021
43 669,14	2 437 186,65	TOTAL RAR 2021
0,00	761,00	ACHAT DE TERRAIN
17 103,68	61 455,80	ACHAT DE MATERIEL - AGENCEMENTS - ACHAT 2 VEHICULES
17 103,68	62 216,80	TOTAL RAR 2021

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_12-DE
 Reçu le 12/04/2022
 Publié le 12/04/2022

3) détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	Commentaires
	10 APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	300 000,00	300 000,00	
1068	AFFECTATION DU RESULTAT	300 000,00	300 000,00	
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 446 689,00	1 895 051,53	
13111	Agences de l'Eau	1 886 209,48	1 028 148,55	
13118	Subventions d'équipement DETR	290 464,95	115 797,73	
1313	Département	1 098 580,57	579 671,25	
1318	Autres	171 434,00	171 434,00	Reversement sur compte de renouvellement / usine de SOLIGNAC
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	139 046,00	0,00	
1641	ORGANISMES PRETEURS	139 046,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 735,00	2 195 051,53	
	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 947 381,00	0,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	
2115	IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Terrains bâtis	0,00	305,28	Constat cession terrain au Dpt87
28051	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	3 369,54	Amortissement des logiciels
281531	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 220 000,00	2 212 433,43	Amortissement des immobilisations
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	
2031	IMMOBILISATIONS FINANCIERES / FRAIS D'ETUDES	60 505,00	60 502,36	Intégration études suite travaux
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 227 886,00	2 276 610,61	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	8 113 621,00	4 471 662,14	
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	729 559,00	729 559,49	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1 VBG
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	5 201 221,63	

détail recettes équipement et R.A.R.

BP 2021	REALISER	RESTE A REALISER	Libellé des opérations
12 650,00	8 178,17	0,00	subvention AEAdour-Garonne étude diagnostic des 6 communes du bassin Adour-Garonne
286 440,00	286 440,00	0,00	Subvention AELB construction bache de stockage réservoir de Tercie à Feytiat/409 200 au total
171 600,00	0,00	73 600,00	Subvention Dpt87 construction bache de stockage réservoir de Tercie à Feytiat / 184 000 au total
98 000,00	0,00	98 000,00	Subvention Dpt87 construction bache de stockage réservoir de Tercie à Feytiat - 2ème tranche
74 800,00	58 324,78	0,00	Subvention Dpt87 - Commune de LA MEYZE – substitution de la ressource en eau souterraine – lieux-dits : « La Bastide » - « Entraygas » et « Maison Neuve »
43 750,00	37 186,76	0,00	Subvention DETR Substitution de la ressource en eau entre La Bastide et Maison Neuve à LA MEYZE
25 604,00	7 899,95	0,00	Dpt87 : Réalimentation des hameaux de Doumingeas, Le Buisson et Pommet à Ladignac-le-Long par le syndicat
45 910,80	45 881,60	0,00	Dpt87 : Renforcement et sécurisation à SAINT VITTE SUR BRIANCE et SAINT GERMAIN LES BELLES 1ère phase
34 433,10	34 411,20	0,00	Subvention AELB Renforcement et sécurisation à SAINT VITTE SUR BRIANCE et SAINT GERMAIN LES BELLES 1ère phase
16 298,40	0,00	16 298,40	Dpt87 : Mise en sécurité des réservoirs de FLAVIGNAC, CIEUX, ISLE, GLANGES et SAINT YRIEIX-LA-PERCHE
10 710,00	0,00	23 100,00	Subvention AELB - Etude de connaissance patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable par la mission principale de mise à jour de la cartographie SIG des communes de LA MEYZE, LA PORCHERIE, LADIGNAC LE LONG et SEREILHAC / 14 700 au total
1 020,00		1 190,00	Subvention Dpt87 étude complémentaire de connaissance patrimoniale sur La Meyze, La Porcherie, Ladignac-Le-Long, Séreilhac, Saint Germain-les-Belles, Glanges et St Vitte/Briance
5 438,00	0,00	5 438,00	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
25 692,80	0,00	25 692,80	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
20 306,47	26 271,68	0,00	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Mise en place de compteurs de Sectorisation
33 844,13	37 181,11	0,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Sectorisation
7 380,45	7 380,45	0,00	Subvention AELB - Interconnexion de secours SEREILHAC
101 588,90	45 540,14	56 048,76	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau Bussière-Galant, Coussac-Bonneval, Ladignac-le-Long, La Meyze et St Jean-Ligoure
5 068,00	0,00	5 068,00	Subvention Dpt87 mise en sécurité de la station des Crozes
1 020 535,05	596 695,24	304 435,26	TOTAL RAR SUBVENTIONS

11 600,00	0,00	11 600,00	Subvention Dpt87 renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes en Briançonnais (travaux d'aménagement des berges)
433 800,00	130 140,00	303 660,00	Subvention AELB station de SOLIGNAC - station d'alerte travaux dans PPC de la prise d'eau du Vigen sur la Briançonnais / 433 800 au total
238 360,56	71 508,17	166 852,39	subvention DETR bache et prise d'eau au VIGEN
75 000,00	0,00	75 000,00	Subvention AELB prise d'eau de SOLIGNAC - Travaux PPC
5 000,00	0,00	0,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - DUP LES CROZES
131 190,00	119 469,00	0,00	Subvention AELB système de régulation de la pression des réseaux AEP (régulateurs, capteurs, sondes)
42 075,00	39 823,00	0,00	Subvention Dpt87 mise en place de sondes de télésurveillance du réseau pour lutte contre les fuites
19 200,00	0,00	19 200,00	Subvention Dpt87 dévoiement de réseaux RD20 à Aix/Vienne
20 000,00	0,00	20 000,00	Subvention Dpt87 - Travaux de dévoiement du réseau d'eau potable dans le cadre de l'aménagement de la R.D. n°19 par le conseil départemental - « Les Ganes de Cherveix » - Commune de SAINT YRIEIX LA PERCHE
12 800,00	12 800,00	0,00	Subvention Dpt87 aménagement RD Bournazeau St Priest sous Aix
17 301,00	13 927,54	0,00	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau la Porcherie - «La Roche» «Puy Archer»
37 500,00	37 500,00	0,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Substitution La Meyze
328 320,00	98 496,00	229 824,00	subvention AELB Renouvellement des canalisations fuyardes
258 000,00	77 400,00	180 600,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Canalisations fuyardes
118 800,00	117 702,56	0,00	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau la Porcherie, Royères et Saint Germain les Belles
26 250,00	0,00	26 250,00	Subvention DPT87 - Renforcement des périmètres de protection réglementaires autour des puits et captages - travaux et études préalables - communes de SEREILHAC et SAINT VICTURNIEN
11 160,00	0,00	11 160,00	Subvention Dpt87 chloration relai sur les réservoirs de «Puy Chevalier» à Marval et du «Puy» à Bussière-Galant
8 354,70	7 102,80	0,00	subvention DETR Mise en place de chloration relai
123 360,00	0,00	123 360,00	Subvention Dpt87 - Renforcement et sécurisation de la distribution d'eau potable sur les communes de BEYNAC, BURGAC, MEILHAC, LAVIGNAC, SAINT MARTIN LE VIEUX et la partie Sud-Ouest de la commune d'AIXE SUR VIENNE
206 249,00	61 874,83	144 374,17	subvention AELB captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
120 000,00	36 000,00	84 000,00	subvention Dpt87 captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
10 400,00	0,00	10 400,00	Subvention Dpt87 installation purges auto sur Glanges et St Germain-les-Belles
171 434,00	171 434,00	0,00	1er acompte versement SE3R du compte de renouvellement pour participation aux travaux de modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC
0,00	70 947,87	94 597,18	Subvention AELB : urgence sanitaire travaux CVM Glanges La Porcherie - 1er acompte/165 545,05
0,00	94 500,00	220 500,00	Subvention Dpt - 1ère tranche Modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC /315000
0,00	81 000,00	189 000,00	Subvention Dpt - 2ème tranche Modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC /270000
0,00	58 729,92	137 036,48	Subvention AELB - Remplacement cana, fuyardes_appel à projet 2ème tranche_ Les Cars - Rilhac Lastours - St Germain les Belles - St Laurent/ Gorre/195 766,40
2 426 154,26	1 300 355,69	2 047 414,62	TOTAL SUBVENTIONS 2021
3 446 689,31	1 895 051,53	2 351 850,58	TOTAL RAR Subventions 2021

C - Balance générale 
Compte administratif exercice 2021

Section d'exploitation

Dépenses	3 264 691,20 €
Recettes	5 384 606,56 €
Résultat cumulé	2 119 915,36 €

Section d'investissement

Dépenses	4 952 854,38 €
Recettes	5 201 221,63 €
Solde d'exécution	248 367,25 €

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_12-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
VIENNE-BRIANCE-GORRE

ETAT DES RESTES A REALISER
EXERCICE BUDGETAIRE 2021

SECTION INVESTISSEMENT – DEPENSES

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2021	RESTES A REALISER AU 31/12/2021
21	Immobilisations corporelles	86 000,00 €	62 216,80 €
23	Immobilisations en cours	7 940 675,00 €	2 437 186,65 €
	TOTAL	8 026 675,00 €	2 499 403,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2021	RESTES A REALISER AU 31/12/2021
13	Subventions d'investissement	3 446 689,00 €	2 351 850,58 €
	TOTAL	3 446 689,00 €	2 351 850,58 €

Fait à AIXE-sur-VIENNE,
Le 21 janvier 2022
Le Président



SYNDICAT DES EAUX
VBG
VIENNE • BRIANCE • GORRE
Maurice LEBOUTET

AR Prefecture

allée Georges Clémenceau | B.P. 41 187700 AIXE SUR VIENNE | Tél. 05 55 70 33 32 | Fax 05 55 70 45 65 | vienne.briance.gorre@wanadoo.fr
087-200080307-20220405-2022_12-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice **113**
Nombre de membres présents...**58**.....
Nombre de suffrages exprimés...**62**.....
VOTES : Pour.....**62**.....
Contre.....**0**.....
Abstentions.....**0**.....

Date de convocation : **23 mars 2022**

Présenté par le Vice-Président délégué,
A Aix-sur-Vienne le 05 avril 2022
Le Vice-Président,



Gaston CHASSAIN
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire
A AIXE-SUR-VIENNE le 05 avril 2022

Les membres du Comité Syndical,

[The central area of the document is filled with numerous handwritten signatures in black and blue ink, representing the members of the Syndical Committee.]

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
Et de la publication à Aix-sur-Vienne le

AR Prefecture
087-200080307-20220405-2022_12-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

C.A. Exercice 2021 en Euros

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-13

Séance du 05/04/2022

Compte de gestion du trésorier du SMAEP Vienne Briance Gorre – exercice 2021

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
113	59	4	63

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2022, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MM. Jean DUCHAMBON, Didier CHARPENTIER, Cyril GAUTHIER, Jean Jacques LAMANT, Guillaume SARRE, Xavier ABBADIE, MME Marie AUFAURE, MM. Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Yves DESBORDES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Philippe JANICOT, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Karl PERIGAUD, Philippe ROUGERIE, Pascal THEILLET, Christian JULIEN, René PARAUD, Hubert DOUDET, MME Lies SWIDERSKI, M. Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, M. Guillaume ANTENOR, MME Danielle MASSY, MM. Fernand LAVIGNE, Loïc GAYOT, Georges BEAUDOU, Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Michel SARRE, Jean Louis BOURDEAU, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, MME Gwenaëlle PAILLOT, MM. Simon CUILLERDIER, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MMES Laëtitia CALENDREAU, Marie Claude CHAMINADE, MM. Alain FAVRAUD, Nicolas ANDRIEUX, MME Elodie CLEMENT, MM. Bruno GAUBERT, Frédéric MECHIN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Bernard GLANDUS, Alexandre PORTHEAULT, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, M. Vincent VENDRAMINI, MMES Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, Françoise GARNIER, Moïse BONNET, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, Marcel BARTOUT, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Paul HURAU, MMES Marie Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Christian LATOUILLE à M. Jean Louis BOURDEAU ; M. Bruno GAUBERT à M. Serge CORREIA ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Jean Claude DUPUY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexandre GARNIER.

Aux termes de l'article L1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical doit se prononcer sur les comptes remis par Monsieur le Trésorier Principal.

Vu le compte de gestion rendu par Monsieur Dominique MALEYRIE, le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, qui comprend la situation comptable à la date du 31 décembre 2020 et les recettes et dépenses au 31 décembre 2021 ;

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2021 établi au regard du compte susmentionné ;

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_13-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-13

Séance du 05/04/2022

Compte de gestion du trésorier du SMAEP Vienne Briance Gorre – exercice 2021

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice ;

Considérant que la comptabilité de Monsieur Dominique MALEYRIE, le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, est régulière et n'a donné lieu à aucune observation ;

Statuant sur la situation comptable à la date du 31 décembre 2021 sauf règlement et apurement par l'autorité compétente conformément aux prescriptions de la loi, admet les recettes et les dépenses pour les sommes suivantes :

	RESULTAT DE CLOTURE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT :	1 484 639,77 €	635 275,59 €	2 119 915,36 €
INVESTISSEMENT :	729 559,49 €	- 481 192,24 €	248 367,25 €
TOTAL	2 214 199,26 €	154 083,35 €	2 368 282,61 €

Statuant sur les opérations de l'exercice 2021, admet les résultats définitifs du compte de gestion dudit exercice égaux à ceux du compte administratif du Président.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, émet un avis favorable, au compte de gestion de Monsieur le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, pour l'exercice 2021.

VOTE
Pour : 63
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022.
Le Président du Syndicat,
SYNDICAT DES EAUX

VIENNE • BRIANCE • GORRE
Maurice LEBOUTET.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_13-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

12 AVR. 2022

Résultats budgétaires de l'exercice

31800 - SM AEP VIENNE BRIANCE GORRE

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 843 180,00	5 388 639,00	14 231 819,00
Titres de recette émis (b)	4 471 662,14	3 899 966,79	8 371 628,93
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	4 471 662,14	3 899 966,79	8 371 628,93
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 843 180,00	5 388 639,00	14 231 819,00
Mandats émis (f)	4 952 854,38	3 297 092,50	8 249 946,88
Annulations de mandats (g)		32 401,30	32 401,30
Depenses nettes (h = f - g)	4 952 854,38	3 264 691,20	8 217 545,58
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		635 275,59	154 083,35
(h - d) Déficit	481 192,24		

AR Prefecture087-200080307-20220405-2022_13-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31800 - SM AEP VIENNE BRIANCE GORRE

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	729 559,49		-481 192,24		248 367,25
Fonctionnement	1 784 639,77	300 000,00	635 275,59		2 119 915,36
TOTAL I	2 514 199,26	300 000,00	154 083,35		2 368 282,61
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 514 199,26	300 000,00	154 083,35		2 368 282,61

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_13-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-14

Séance du 05/04/2022

Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2021 au Budget Primitif 2022

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
113	59	4	63

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2022, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MM. Jean DUCHAMBON, Didier CHARPENTIER, Cyril GAUTHIER, Jean Jacques LAMANT, Guillaume SARRE, Xavier ABBADIE, MME Marie AUFAURE, MM. Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Yves DESBORDES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Philippe JANICOT, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Karl PERIGAUD, Philippe ROUGERIE, Pascal THEILLET, Christian JULIEN, René PARAUD, Hubert DOUDET, MME Lies SWIDERSKI, M. Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, M. Guillaume ANTENOR, MME Danielle MASSY, MM. Fernand LAVIGNE, Loïc GAYOT, Georges BEAUDOU, Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Michel SARRE, Jean Louis BOURDEAU, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, MME Gwenaëlle PAILLOT, MM. Simon CUILLERDIER, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MMES Laëtitia CALENDREAU, Marie Claude CHAMINADE, MM. Alain FAVRAUD, Nicolas ANDRIEUX, MME Elodie CLEMENT, MM. Bruno GAUBERT, Frédéric MECHIN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Bernard GLANDUS, Alexandre PORTHEAULT, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, M. Vincent VENDRAMINI, MMES Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, Françoise GARNIER, Moïse BONNET, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, Marcel BARTOUT, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Paul HURAUULT, MMES Marie Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Christian LATOUILLE à M. Jean Louis BOURDEAU ; M. Bruno GAUBERT à M. Serge CORREIA ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Jean Claude DUPUY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexandre GARNIER.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable M49 ;

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021 du SMAEP Vienne Briance Gorre ;

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_14-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-14

Séance du 05/04/2022

Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2021 au Budget Primitif 2022

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître un résultat comptable pour le SMAEP Vienne Briance Gorre :

- Excédent d'exploitation : 2 119 915,36 € ;
- Solde d'exécution de : 248 367,25 €.

Considérant le solde des restes à réaliser ;

Considérant l'absence de besoin de financement ;

Statuant sur le résultat à affecter ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : affecte les résultats constatés au 31 décembre 2021 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €	REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	729 559,49 €	REPORT EXCEDENTAIRE N-1	1 484 639,77 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	4 952 854,38 €	DEPENSES DE L'EXERCICE	3 264 691,20 €
RECETTES DE L'EXERCICE	4 471 662,14 €	RECETTES DE L'EXERCICE	3 899 966,79 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 481 192,24 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	635 275,59 €
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	248 367,25 €	RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	2 119 915,36 €
RESTES A REALISER DEPENSES	2 499 403,45 €	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	0,00 €
RESTES A REALISER RECETTES	2 351 850,58 €	COMPLEMENT D'AFFECTATION	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00 €	TOTAL A AFFECTER	0,00 €
PRELEVEMENT REGLEMENTAIRE A EFFECTUER en N+1 sur la section de Fonctionnement (art 1068)	0,00 €	REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002)	2 119 915,36 €
REPRISE N+1 EN INVESTISSEMENT (001 BP N+1)	248 367,25 €		

VOTE

Pour : 63

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE • BRIANCE • GORRE
Maurice LEBOUTET.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_14-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

12 AVR. 2022

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-15

Séance du 05/04/2022

Budget Primitif 2022

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
113	59	4	63

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2022, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MM. Jean DUCHAMBON, Didier CHARPENTIER, Cyril GAUTHIER, Jean Jacques LAMANT, Guillaume SARRE, Xavier ABBADIE, MME Marie AUFAURE, MM. Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Yves DESBORDES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Philippe JANICOT, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Karl PERIGAUD, Philippe ROUGERIE, Pascal THEILLET, Christian JULIEN, René PARAUD, Hubert DOUDET, MME Lies SWIDERSKI, M. Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, M. Guillaume ANTENOR, MME Danielle MASSY, MM. Fernand LAVIGNE, Loïc GAYOT, Georges BEAUDOU, Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Michel SARRE, Jean Louis BOURDEAU, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, MME Gwenaëlle PAILLOT, MM. Simon CUILLERDIER, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MMES Laëtitia CALENDREAU, Marie Claude CHAMINADE, MM. Alain FAVRAUD, Nicolas ANDRIEUX, MME Elodie CLEMENT, MM. Bruno GAUBERT, Frédéric MECHIN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Bernard GLANDUS, Alexandre PORTHEAULT, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, M. Vincent VENDRAMINI, MMES Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, Françoise GARNIER, Moïse BONNET, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, Marcel BARTOUT, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Paul HURAU, MMES Marie Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Christian LATOUILLE à M. Jean Louis BOURDEAU ; M. Bruno GAUBERT à M. Serge CORREIA ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Jean Claude DUPUY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexandre GARNIER.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et des nouvelles dispositions de la loi NOTRE, le Président Maurice LEBOUTET donne la parole à Gaston CHASSAIN, Vice-Président chargé des finances pour présenter le projet de Budget Primitif 2022.

Ces informations résultent des orientations définies par le Comité Syndical lors de l'organisation du Débat sur les Orientations Budgétaires pour l'année 2022 en date du 15 mars 2022.

Ce projet atteint un volume global de 14,920 M€ en hausse de 4,8% par rapport au budget 2021 (14,232 M€). Il s'équilibre en dépenses et en recettes : 6,041 M€ en fonctionnement et 8,878 M€ en investissement.

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_15-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-15

Séance du 05/04/2022

Budget Primitif 2022

Chaque section reprend les résultats excédentaires constatés lors du vote du compte administratif 2021 soit :

- ☛ 2 119 915,36 € en section de fonctionnement afin d'atténuer l'augmentation du prix de l'eau ;
- ☛ 248 367,25 € en section d'investissement.

Il présente les principaux points :

- ☛ 556 500 € pour le poste Charges de personnel prenant en compte l'évolution de carrière des agents au cours de l'exercice et le recrutement d'un technicien territorial pour la gestion des ressources en eau. Et de même, par conséquence, les charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance augmentent. Les charges de personnel représentent au budget 44,60% des dépenses réelles de fonctionnement ;
- ☛ 541 800 € de charges de gestion courante contre 460 221,77 € en 2021. Cette augmentation est constatée essentiellement sur les postes suivants :
 - les honoraires des services extérieurs en lien avec l'évolution du périmètre syndical et du contrat de DSP, les études sur l'aire d'alimentation du captage de la Grillère à SAINT GERMAIN LES BELLES pour la reconquête de la qualité des eaux suite au dépassement de la limite des métabolites mais aussi sur les régularisations foncières (servitudes de passage en terrain privé à inscrire au service des hypothèques) ;
 - pour le volet communication afin d'améliorer la visibilité du Syndicat, maître d'ouvrage, au travers de la mise en place de panneaux d'identification sur les ouvrages de la collectivité et de la réalisation d'un film de valorisation du rôle de l'EPCI ;
 - les frais de réception correspondent à une réception officielle des travaux de la bache à FEYTIAT et à la pose de la première pierre à la station de SOLIGNAC, ainsi qu'à l'organisation d'une visite de certaines installations du Syndicat sur une journée pour les délégués courant 2022. Cette visite, programmée après les élections en 2020, n'avait pas pu se concrétiser pour cause de crise sanitaire ;
 - le reversement à l'association « Afrique chez Vous » de la subvention accordée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (65 663 €), augmentée par la subvention du Syndicat VBG, dans le cadre de l'action de coopération décentralisée auprès de la commune du SAKAL (République du Sénégal).
- ☛ les charges financières à hauteur de 15 000 € en fonctionnement ont baissé de l'ordre de 0,9 % et de 246 147 € de remboursement du capital des emprunts en investissement ont sensiblement augmenté de l'ordre de 0,2 % suite à un transfert d'emprunt de la commune de SAINT MATHIEU ;
- ☛ 3 300 144 € (3 323 630,04 € en 2021) de recettes de surtaxe en légère baisse (0,71%) due à la baisse des consommations domestiques.

Le niveau d'investissement reste stable entre 2022 et 2021 : les prévisions des dépenses d'équipements s'élèvent à 7 969 823,00 € H.T y compris les restes à réaliser contre 7 940 675 € H.T. en 2021. Ces dépenses représentent près de 148,69 € par abonné.

Le Débat sur les Orientations Budgétaires qui s'est tenu en séance du 15 mars 2022 faisait état d'un programme d'investissement très ambitieux de 26,995 millions d'€ sur les 5 prochaines années générant un besoin de financement à hauteur de 8,230 millions d'€ sur la période étudiée nécessitant un emprunt de 2 millions d'euros en 2023 lié essentiellement aux travaux de modernisation et de rénovation de l'usine de traitement des eaux de SOLIGNAC.

Pour que ce programme d'investissement ait un impact limité sur les tarifs appliqués et sur l'endettement de la collectivité, le Budget Primitif 2022 qui est présenté tient compte d'un lissage des travaux sur les 5 prochaines années en fonction des priorités.

Ainsi le besoin de financement sera limité et impacte faiblement le prix de l'eau à court terme conformément au vote des tarifs décidé par le Comité Syndical en date du 07 décembre 2021, soit 2 centimes par mètre cube consommé.

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_15-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2022-15

Séance du 05/04/2022

Budget Primitif 2022

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2022 sont les suivantes :

- Travaux de modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC : 3 000 000,00 €
- Intervention sur le réseau AEP : 2 388 518,50 €

Pour l'année 2022, le montant affecté aux interventions sur le réseau (renouvellement, renforcement et sécurisation) de 2 388 518,50 € H.T. est important du fait, entre autres, des aides exceptionnelles accordées pour le renouvellement des canalisations fuyardes et relarguant du Chlorure de Vynile Monomère au travers des différents appels à projets.

Le financement de ce projet de budget s'appuie principalement sur les sources de financement suivantes :

- la surtaxe syndicale pour 3 300 144 € collectée par le délégataire auprès de l'utilisateur et reversée à l'EPCI conformément aux modalités financières inscrites au contrat de délégation ;
- les recettes réelles d'investissement sont estimées à 3 853 262 €. Elles comprennent essentiellement les subventions (connues à ce jour) du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE, des agences de l'Eau LOIRE-BRETAGNE et ADOUR-GARONNE et de l'ETAT (DETR) avec des montants importants accordés au travers des appels à projets initiés par le Plan de Relance ;
- les dotations aux amortissements à hauteur de 2 275 000 € participent à l'autofinancement.

Il présente également les pièces jointes en annexe au Budget Primitif :

- L'état de la dette ;
- L'état des dotations aux amortissements ;
- La liste du personnel permanent ;
- Le prix du service public, par Agence de l'Eau ;
- La liste des RAR, liste des dépenses et des recettes engagées, non mandatées au 31 décembre 2021.

Après sa présentation par chapitres de la section de fonctionnement et la section d'investissement, le Comité Syndical est invité à délibérer en vue de l'adoption du Budget Primitif 2022.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : adopte, par chapitre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, le Budget Primitif 2022 tel qu'il a été présenté ;

Article 2 : charge le Président de son exécution. La balance générale du Budget Primitif 2022 est la suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	6 041 322,00 €	6 041 322,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	8 878 388,00 €	8 878 388,00 €
TOTAL DU BUDGET	14 919 710,00 €	14 919 710,00 €

VOTE
Pour : 63
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE-PERDIGNY-GORRE
Maurice LEBOUTET.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_15-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

12 AVR. 2022

Note de synthèse de présentation du Budget primitif VBG 2022

Le Président Maurice LEBOUTET donne la parole à Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances pour présenter le projet de Budget Primitif 2022.

Ces informations résultent des orientations définies par le comité syndical lors de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2022 en date du 15 Mars 2022.

Ce projet atteint un volume global de 14,920 M€ en hausse de 4,8% par rapport au budget 2021 (14,232 M€). Il s'équilibre en dépenses et en recettes : 6,041 M€ en fonctionnement et 8,878 M€ en investissement.

Chaque section reprend les résultats excédentaires constatés lors du vote du compte administratif 2021 soit :

2 119 915,36 € en section de fonctionnement afin d'atténuer l'augmentation du prix de l'eau
248 367,25 € en section d'investissement

Il présente les principaux points :

► **556 500 € pour le poste Charges de personnel** en augmentation de 14,320%, qui prend en compte l'évolution de carrière des agents au cours de l'exercice et le recrutement d'un technicien territorial pour la gestion des ressources en eau. Et de même, par conséquence, les charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance augmentent. Les charges de personnel représentent au budget 44,60 % des dépenses réelles de fonctionnement.

► **541 800 € de charges de gestion courante** contre 460 221,77 € réalisés en 2021. Cette augmentation est constatée essentiellement sur les postes suivants :

- Les honoraires des services extérieurs en lien avec l'évolution du périmètre syndical et du contrat de DSP, les études sur l'aire d'alimentation du captage de la Grillère à SAINT GERMAIN LES BELLES pour la reconquête de la qualité des eaux suite au dépassement de la limite des métabolites mais aussi sur les régularisations foncières (servitudes de passage en terrain privé à inscrire au service des hypothèques).
- Pour le volet communication afin d'améliorer la visibilité du Syndicat, maître d'ouvrage, au travers de la mise en place de panneaux d'identification sur les ouvrages de la collectivité et de la réalisation d'un film de valorisation du rôle de l'EPCI.
- Les frais de réception correspondent à une réception officielle des travaux de la bache à FEYTIAT et à la pose de la première pierre à la station de SOLIGNAC, ainsi qu'à l'organisation d'une visite de certaines installations du Syndicat sur une journée pour les délégués courant 2022. Cette visite, programmée après les élections en 2020, n'avait pas pu se concrétiser pour cause de crise sanitaire,
- Le reversement à l'association « Afrique chez Vous » de la subvention accordée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (65 663 €), augmentée par la subvention du syndicat VBG, dans le cadre de l'action de coopération décentralisée auprès de la commune du SAKAL (République du Sénégal).

► Les **charges financières à hauteur de 15 000 €** en fonctionnement ont baissé de l'ordre de 0,9 % et de 246 147 € de remboursement du capital des emprunts en investissement ont sensiblement augmenté de l'ordre de 0,2 % suite à un transfert d'emprunt de la commune de SAINT MATHIEU.

► **3 300 144 €** (3 323 630,04 € en 2021) de recettes de surtaxe en légère baisse (0,71%) due à la baisse des consommations domestiques.

Le niveau d'investissement reste stable entre 2022 et 2021 : les prévisions des dépenses d'équipements s'élèvent à 7 969 823,00 € H.T y compris les restes à réaliser contre 7 940 675 € H.T. en 2021. Ces dépenses représentent près de 148,69 € par abonné.

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu en séance du 15 Mars 2022 faisait état d'un programme d'investissement très ambitieux de 26,995 millions d'€ sur les 5 prochaines années générant un besoin de financement à hauteur de 8,230 millions d'€ sur la période étudiée nécessitant un emprunt de 2 millions d'euros en 2023 lié essentiellement aux travaux de modernisation et de rénovation de l'usine de traitement des eaux de SOLIGNAC.

Pour que ce programme d'investissement ait un impact limité sur les tarifs appliqués et sur l'endettement de la collectivité, le budget primitif 2022 qui est présenté tient compte d'un lissage des travaux sur les 5 prochaines années en fonction des priorités.

Ainsi le besoin de financement sera limité et impacte faiblement le prix de l'eau à court terme conformément au vote des tarifs décidé par le Comité syndical en date du 7 décembre 2021, soit 2 centimes par mètre cube consommé.

Les **principales opérations d'investissement** prévues au budget 2022 sont les suivantes :

- Travaux de modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC : 3 000 000,00 €
- Interventions sur le réseau AEP : 2 388 518,50 €

Pour l'année 2022, le montant affecté aux interventions sur le réseau (renouvellement, renforcement et sécurisation) de 2 388 518,50 € HT est important du fait, entre autres, des aides exceptionnelles accordées pour le renouvellement des canalisations fuyardes et re-larguant du Chlorure de Vynile Monomère au travers des différents appels à projets.

Le financement de ce projet de budget s'appuie principalement sur les sources de financement suivantes :

- la surtaxe syndicale pour 3 300 144 € collectée par le délégataire auprès de l'utilisateur et reversée à l'EPCI conformément aux modalités financières inscrites au contrat de délégation,
- les recettes réelles d'investissement sont estimées à 3 853 262 €. Elles comprennent essentiellement les subventions (connues à ce jour) du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE, des agences de l'eau LOIRE-BRETAGNE et ADOUR-GARONNE et de l'ETAT (DETR) avec des montants importants accordés au travers des appels à projets initiés par le Plan de Relance.
- les dotations aux amortissements à hauteur de 2 275 000 € participent à l'autofinancement.

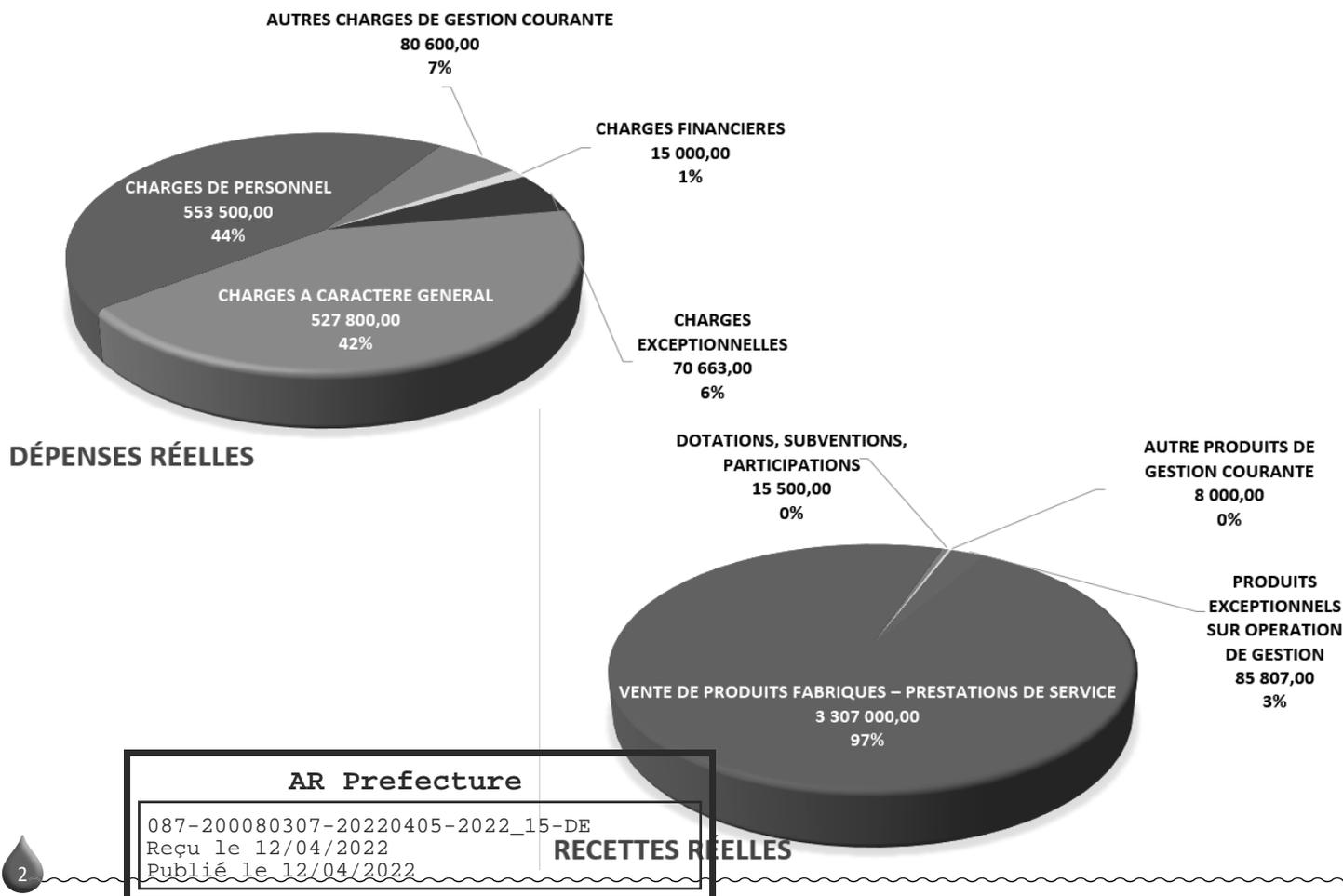
Il présente également les pièces jointes en annexe au budget primitif :

- L'état de la dette ;
- L'état des dotations aux amortissements ;
- La liste du personnel permanent ;
- Le prix du service public, par Agence de l'Eau.
- La liste des RAR, liste des dépenses et des recettes engagées, non mandatées au 31 décembre 2021.

Après sa présentation par chapitres de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, le comité syndical est invité à délibérer en vue de l'adoption du Budget Primitif 2022.

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	PROPOSITION BP 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	599 258,00	460 221,77	541 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	512 000,00	486 800,06	556 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 000,00	84 517,74	80 600,00
66	CHARGES FINANCIERES	17 000,00	16 511,13	15 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	532,25	70 663,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 221 258,00	1 048 582,95	1 264 563,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 947 381,00	0,00	2 501 759,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	2 275 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		4 167 381,00	2 216 108,25	4 776 759,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 388 639,00	3 264 691,20	6 041 322,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	121,77	0,00
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	3 384 000,00	3 350 840,91	3 327 144,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS			15 500,00
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	8 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	0,00	57 602,31	65 663,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 394 000,00	3 416 034,63	3 416 307,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	505 100,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		510 000,00	483 932,16	505 100,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		3 904 000,00	3 899 966,79	3 921 407,00
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 484 639,00	1 484 639,77	2 119 915,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 388 639,00	5 384 606,56	6 041 322,00



2) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	PROPOSITION BP 2022	Commentaires
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	599 258,00	460 221,77	541 800,00	
6061	Fournitures non stockables	303 758,00	288 880,95	290 000,00	Gaz – Elec. – Eau – Assainissement – transport d'eau à SYTEPOL : 270 000,00
6063	Fournitures d'entretien & de petit équipement	4 500,00	2 138,75	3 000,00	Petites fournitures (produits d'entretien, équipement de protection, téléphones mobiles,
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 004,34	6 000,00	
6066	Carburant	3 000,00	2 302,05	3 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	18,86	1 000,00	petites fournitures
	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS				
6135	Locations, droits de passages et servitudes	3 000,00	2 474,40	3 000,00	Locations copieur + location machine à affranchir + serveur à distance
61528	Entretien & réparations	60 000,00	47 299,16	60 000,00	Marché entretien espaces verts
61551	Entretien & réparations sur matériel roulant	2 000,00	2 499,74	2 000,00	Entretien véhicules
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	1 934,86	2 000,00	Contrat assistance informatique, vérification extincteurs et blocs lumineux...
6156	Maintenance	12 000,00	10 713,62	12 000,00	Maintenances copieur, chauffage-clim, ascenseur, barrières levantes, contrat anti-virus...
6161	Primes d'assurances multirisque	35 000,00	5 253,98	7 000,00	Assurances siège, responsabilité civile
6168	Autres primes d'assurances	26 000,00	21 782,02	26 000,00	Assurances personnel et flotte automobile
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00	3 000,00	étude AEP - C.C. de Noblat
618	Divers	10 000,00	10 428,32	12 000,00	Abonnements revues, adhésions associations...et formations des agents
	SERVICES EXTERIEURS				
6226	Honoraires	48 000,00	36 591,91	60 000,00	AMO contrôle DSP, Audit assurances, assist. tech. études captage, bornages, régul foncières
6227	Frais d'actes	3 000,00	0,00	3 000,00	Régularisations foncières : frais de notaires
6228	Divers	1 500,00	705,08	1 500,00	frais de gestion pour contrat de groupe assurance + allocations chômage CDG
6231	Publicités, publications	0,00	810,00	0,00	Frais de publicité (marchés)
6238	Divers	10 000,00	0,00	10 000,00	Objets publicitaires et communication
6256	Missions	1 000,00	3 069,23	1 000,00	Remboursements frais de mission
6257	Déplacements, missions, réceptions	11 000,00	2 371,60	11 000,00	Frais de réception
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	4 273,43	5 000,00	Frais d'affranchissement
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	5 844,57	7 500,00	Frais de téléphone et de télécommunications
6283	Frais de nettoyage locaux	1 500,00	400,00	2 000,00	Nettoyage vitrerie + remplacement agent
6288	Autres	300,00	136,83	300,00	Frais de gestion achat tickets restaurant
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
63512	Taxes foncières et redevances pour occupation du domaine public	7 000,00	3 187,00	7 000,00	Taxes foncières
6356	Redevances pour occupation du domaine public	5 700,00	3 101,07	3 500,00	
	IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES				
	012 CHARGES DE PERSONNEL	512 000,00	486 800,06	556 500,00	
6218	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	3 000,00	Gratification stagiaire
6336	Impôts, taxes et versement assimilés sur rémunérations	7 000,00	6 547,00	7 500,00	Cotisations au C.D.G., C.N.F.P.T.
	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
6411	Salaires, appointements, commission de base	335 000,00	331 794,74	366 000,00	Traitements agents & charges salariales
6415	Supplément familial	0,00	1 976,00	0,00	Compensation du supplément familial de traitement
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	41 093,00	0,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 000,00	66 654,42	135 000,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6454	Cotisations à Pôle emploi	0,00	933,00	0,00	Charges patronales chômage pour non-titulaires
6471	Autres charges sociales - Prestations directes	20 000,00	17 916,90	20 000,00	allocations chômage
648	Autres charges de personnel	25 000,00	19 885,00	25 000,00	Action sociale au bénéfice des agents (C.O.S., chèques restaurant, Prévoyance, cadeaux...)
	CHARGES DE PERSONNEL				
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 000,00	84 517,74	80 600,00	
6512	Redevances pour droits d'utilisation	10 000,00	12 538,44	10 000,00	Frais de licences informatique en muage (serveur)
6518	Autres redevances	10 000,00	8 059,16	2 600,00	Licences informatiques AUTOCAD, Adobe, Autodesk
6531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	55 000,00	52 368,92	55 000,00	y compris cotisations retraites & sécurité sociale
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 238,00	0,00	charges patronales
6534	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	13 000,00	9 312,00	13 000,00	charges patronales
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,22	0,00	Régularisation arrondis sur centimes PAS et TVA
	66 CHARGES FINANCIERES	17 000,00	16 511,13	15 000,00	
66111	Intérêts des emprunts	17 000,00	16 813,58	15 000,00	
66112	Rattachement des ICNE	0,00	-302,45	0,00	
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	532,25	70 663,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	532,25	0,00	Indemnité résiliation marché CPIE La Corrèze en 2021
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	5 000,00	0,00	70 663,00	Action coopération décentralisée_Sakal_Afrique chez Vous
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 221 258,00	1 048 582,95	1 264 563,00	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	2 275 000,00	
675	Charges exceptionnelles	0,00	305,28	0,00	Constat vente terrain en 2021 (écriture d'ordre budgétaire)
6811	Dotations aux amort. et aux provisions – charges d'exploitation	2 220 000,00	2 215 802,97	2 275 000,00	
	023 VERSEMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 947 381,00	0,00	2 501 759,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	4 167 381,00	2 216 108,25	4 776 759,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 388 639,00	3 232 691,20	6 041 322,00	

3) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	PROPOSITION BP 2022	Commentaires
	013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	121,77	0,00	
64198	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS	0,00	121,77	0,00	
	70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE, MARCHANDISES	3 384 000,00	3 350 840,91	3 327 144,00	
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	3 358 000,00	3 323 630,04	3 300 144,00	Surtaxe syndicale
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	26 000,00	27 210,87	27 000,00	Redevances mâts radiophoniques implantés sur réservoirs
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	0,00	0,00	15 500,00	
748	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	15 500,00	Subventions AEL & Dpt87 pour Etude labo PEREINE - Puits de la Grillère
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	8 000,00	
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	8 000,00	Participation du personnel aux chèques restaurant - remboursement trop perçu COS
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	0,00	
761	PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	0,00	Parts sociales CRCA
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	57 602,31	65 663,00	
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	0,00	52 215,29	0,00	
7717	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	0,00	8,00	0,00	Dégrèvement taxes foncières
7718	PRODUIT EXCEPTIONNEL SUR OPERATION DE GESTION	0,00	5 221,00	0,00	Règlement sinistre - Bellevue - Aix sur Vienne
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	65 663,00	Action coopération décentralisée_Sakal_Afrique chez Vous
775	PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIFS	0,00	158,00	0,00	Cessions parcelles - Réservoirs Les Tuillières et les Ribières
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,02	0,00	Petits excédents
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 394 000,00	3 416 034,63	3 416 307,00	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	505 100,00	
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS VIREES	510 000,00	483 932,16	505 100,00	Amortissement des subventions
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	510 000,00	483 932,16	505 100,00	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	3 904 000,00	3 899 966,79	3 921 407,00	
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 484 639,00	1 484 639,77	2 119 915,00	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 388 639,00	5 384 606,56	6 041 322,00	

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_15-DE

Reçu le 12/04/2022

Publié le 12/04/2022

B - Section d'investissement

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	PROPOSITION BP 2022
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	246 000,00	245 642,03	246 147,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	70 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 000,00	256,49	87 318,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 940 675,00	4 162 521,34	7 969 823,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 272 675,00	4 408 419,86	8 373 288,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	505 100,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	570 505,00	544 434,52	505 100,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 843 180,00	4 952 854,38	8 878 388,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	4 952 854,38	8 878 388,00
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	300 000,00	300 000,00	0,00
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	3 446 689,00	1 895 051,53	3 853 262,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	139 046,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 735,00	2 195 051,53	3 853 262,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 947 381,00	0,00	2 501 759,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	2 275 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 227 886,00	2 276 610,61	4 776 759,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 113 621,00	4 471 662,14	8 630 021,00
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	729 559,00	729 559,49	248 367,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	5 201 221,63	8 878 388,00

2) Détail dépenses

Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021"	Mandats ou titres émis en 2021	"PROPOSITION BP 2022"	Commentaires
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	246 000,00	245 642,03	246 147,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	86 000,00	85 986,30	86 147,00	Remboursement du capital des emprunts
1678	REMBOURSEMENT AUX AGENCES DE BASSIN	160 000,00	159 655,73	160 000,00	Remboursement du capital des emprunts - (agence de l'eau)
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	70 000,00	
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	0,00	70 000,00	Révision DUP captages - sécurisation ressource de l'isle
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 000,00	256,49	87 318,00	
2111	TERRAINS	9 400,00		19 361,00	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	50 000,00	0,00	36 435,00	
2183	MATERIEL BUREAU MATERIEL INFORMATIQUE	1 434,72	154,00	2 000,00	Matériel informatique - fourniture de poste téléphonique
2184	MOBILIER	25 165,28	0,00	27 522,00	Mobilier bureau
2188	AUTRES	0,00	102,49	2 000,00	panneaux sur ouvrages
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	7 940 675,00	4 162 521,34	7 969 823,00	
2312	TRAVAUX DE VOIRIE	50 684,26	49 392,74	61 700,00	Dépenses d'équipements sur terrain voirie y compris restes à réaliser
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	3 349 217,57	1 339 266,35	4 569 034,00	Dépenses d'équipements sur ouvrages restes à réaliser inclus
2315	TRAVAUX DE RESEAU D'EAU POTABLE	4 497 270,06	2 745 762,42	3 329 438,00	Dépenses d'équipements sur réseau et matériels spécifiques restes à réaliser inclus
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	43 503,11	28 099,83	9 651,00	Restes à réaliser transferts marchés mis à disposition suite adhésion
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 272 675,00	4 408 419,86	8 373 288,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	505 100,00	
139111	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	510 000,00	483 932,16	505 100,00	Amortissement des subventions
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	0,00	
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	39 052,04	39 049,40	0,00	écriture d'ordre budgétaire pour intégration frais d'étude suite réalisation travaux en 2021
2317	RESEAUX MIS A DISPOSITION	21 452,96	21 452,96	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	570 505,00	544 434,52	505 100,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	4 952 854,38	8 878 388,00	

Détail dépenses d'équipement

Propositions BP 2022	Libellé des opérations
8 124,91	Station d'alerte et bache de stockage - Protection de la prise d'eaux brutes en Briançonnais - LE VIGEN
280,00	Bache de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT
89 544,40	Maîtrise d'œuvre pour la Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC
24 831,49	Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC - Etudes et prestations diverses : études géotechniques (17 000 €), diagnostic GC (Alpes Contrôles : 28 700 €), Etude de traitabilité (Alcyor : 38 535,24 €), etc...
200,00	AMO pour le Diagnostic du réseau AEP Marval, La Chapelle et Pensol (Marché Infralim)
5 333,63	Lot 1 - Diagnostic des installations de production et distribution d'eau potable Marval, La Chapelle et Pensol (Marché LARBRE Ingénierie)+ commande n°15/2021 campagne d'analyses (3 973,63 €)
23 510,00	Marché de travaux - Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC - Période de préparation (dossiers d'exécution, etc...)
3 170,25	Bache de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT - Avenant MOE, bornage DUARTE
877 335,52	Marchés de travaux sur la prise d'eaux brutes du VIGEN : Bache eaux brutes de 500 m3 «la Petite Grange» + station d'alerte + bon de commande n°14/2021 7300 €
381 195,25	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
115 847,54	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations
240,00	Accord-cadre pour recherche d'amiante (+HAP) dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA (soldes positifs MOE Marval-Pensol-La Chapelle et travaux lot n°2 repris)
16 459,75	Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef
14 231,00	Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux
33 442,45	Accord-cadre Clôtures - PPI Forage de Mon Cocu et Puits de Seychas Commune de SEREILHAC
354 645,00	Renforcement et sécurisation BOSMIE L'AIGUILLE / BURGNAC
488 795,46	Station de neutralisation à FONT L'HERMITTE commune de RILHAC LASTOURS
2 437 186,65	s/total RAR Programmes TRAVAUX 2019 - 2020 et 2021
3 000 000,00	Marché de travaux - Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC - Période de préparation (dossiers d'exécution, etc...)
85 000,00	Raclage de la conduite d'eaux brutes du VIGEN
20 000,00	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle
1 500 000,00	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
250 000,00	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations
20 000,00	Accord-cadre pour recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA
25 000,00	Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef
20 000,00	Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux
20 000,00	Accord-cadre clôture
10 000,00	Travaux dans les PPC des Terres de la Chapelle - Commune de Saint VICTURNIEN
202 403,00	Programme Travaux Adour Garonne : renouvellement conduites CVM et fuyardes Tranche 2 commune de PENSOL
40 000,00	Renforcement et sécurisation GLANGES et Saint GERMAIN les BELLES - Interconnexion UDI LA GRILLERE
146 115,50	Programme Travaux : renouvellement conduites CVM (la Porcherie, Glanges et saint Germain les Belles) - Tranche 2
100 000,00	Renf. Et sécurisation Bussière, Ladignac (substitution de ressource de la Roche Blanche) - Tranche 1
10 000,00	GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU - BILAN BESOINS-RESSOURCES / PGSSE - PHASE 1 «Instrumentation» (TRANCHE 1)
50 000,00	Lancement révision des DUP
4 117,00	Avenant de transfert Saint MATHIEU
100 000,00	TRAVAUX DIVERS
5 602 635,50	Programme TRAVAUX 2022
8 039 822,15	TOTAL BP 2022
761,00	ACHAT DE TERRAIN
61 455,80	ACHAT DE MATERIEL - AGENCEMENTS - VEHICULES
62 216,80	SS TOTAL RAR C/21
18 600,00	ACHAT DE TERRAIN
10 000,00	Accord-cadres géomètre pour frais de bornage avant acquisition de terrains
600,00	Achat de terrain accès et frais de notaire - Le Bas Mory - FEYTIAT
2 500,00	Achat terrain à M. CATOIRE - Réservoir de LOU DOUGNOU - Commune de PANAZOL, frais de notaire inclus
1 000,00	Achat terrain - Réservoir des GENTES - Commune de Saint LAURENT sur GORRE, frais de notaire inclus
1 000,00	Achat terrain Indivision LEZAUD - Réservoir de TERCIE - Commune de FEYTIAT, frais de notaire inclus
1 000,00	Achat terrain à la commune de Saint YRIEIX la PERCHE au captage des RIEUX, y compris frais de notaire
1 000,00	Achat terrain PPI les CROZES, y compris frais de notaire
1 500,00	Achat de terrains pour accélérateurs Saint GENEST sur ROSELLE et GLANGES, y compris frais de notaire
6 501,20	ACHAT DE MATERIEL - AGENCEMENTS
2 501,20	Mobilier
2 000,00	Panneaux ouvrages du Syndicat
2 000,00	Matériel informatique (PC, écrans, imprimantes, téléphone)
25 101,20	SS TOTAL C/21 2022
87 318,00	TOTAL C/21 2022

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_15-DE
 Reçu le 12/04/2022
 Publié le 12/04/2022

3) Détail recettes

Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021"	Mandats ou titres émis en 2021	"PROPOSITION BP 2022"	Commentaires
	10 APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	300 000,00	300 000,00	0,00	
1068	AFFECTATION DU RESULTAT	300 000,00	300 000,00	0,00	
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 446 689,00	1 895 051,53	3 853 262,00	
13111	Agences de l'Eau	1 886 209,48	1 028 148,55	1 845 995,00	
13118	Subventions d'équipement DETR	290 464,95	115 797,73	496 101,00	
1313	Département	1 098 580,57	579 671,25	1 339 733,00	
1318	Autres	171 434,00	171 434,00	171 433,00	Reversement sur compte de renouvellement / usine de SOLIGNAC
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	139 046,00	0,00	0,00	
1641	ORGANISMES PRETEURS	139 046,00	0,00		
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 735,00	2 195 051,53	3 853 262,00	
	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 947 381,00	0,00	2 501 759,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	2 275 000,00	
2115	IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Terrains bâtis	0,00	305,28	0,00	Constat cession terrain au Dpt87
28051	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	3 369,54	0,00	Amortissement des logiciels
28153	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 220 000,00	2 212 433,43	2 275 000,00	Amortissement des immobilisations
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	0,00	
2031	IMMOBILISATIONS FINANCIERES / FRAIS D'ETUDES	60 505,00	60 502,36	0,00	Intégration études suite travaux en 2021
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 227 886,00	2 276 610,61	4 776 759,00	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	8 113 621,00	4 471 662,14	8 630 021,00	
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	729 559,00	729 559,49	248 367,00	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1 VBG
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	5 201 221,63	8 878 388,00	

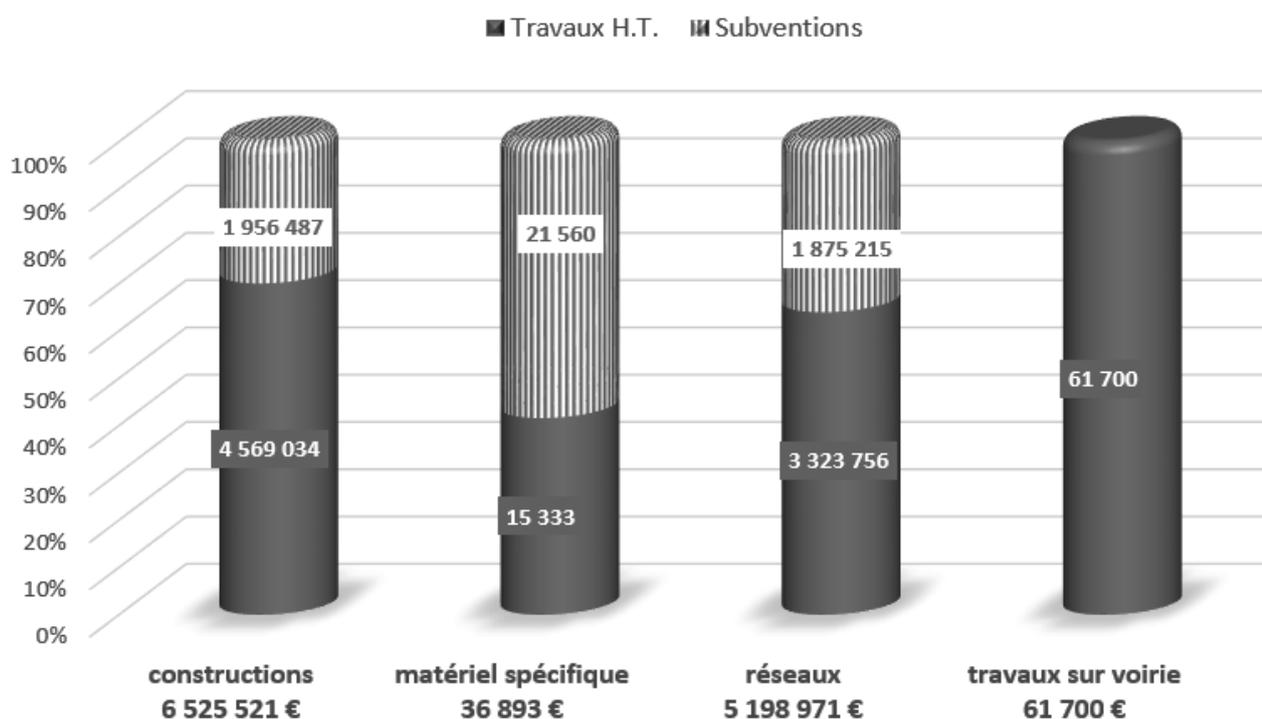
Détail recettes d'équipement

BP 2022	Libellés des opérations
73 600,00	Subvention Dpt87 construction bâche de stockage réservoir de Tercie à Feytiat / 184 000 au total
98 000,00	Subvention Dpt87 construction bâche de stockage réservoir de Tercie à Feytiat - 2ème tranche
16 298,40	Dpt87 : Mise en sécurité des réservoirs de FLAVIGNAC, CIEUX, ISLE, GLANGES et SAINT YRIEIX-LA-PERCHE
23 100,00	Subvention AELB - Etude de connaissance patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable par la mission principale de mise à jour de la cartographie SIG des communes de LA
1 190,00	Subvention Dpt87 étude complémentaire de connaissance patrimoniale sur La Meyze, La Porcherie, Ladignac-Le-Long, Séreilhac, Saint Germain-les-Belles, Glanges et St Vitte/Briance
5 438,00	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
25 692,80	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
56 048,76	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau Bussière-Galant, Coussac-Bonneval, Ladignac-le-Long, La Meyze et St Jean-Ligoure
5 068,00	Subvention Dpt87 mise en sécurité de la station des Crozes
11 600,00	Subvention Dpt87 renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes en Briance (travaux d'aménagement des berges)
303 660,00	Subvention AELB station de SOLIGNAC - station d'alerte travaux dans PPC de la prise d'eau du Vigen sur la Briance / 433 800 au total
166 852,39	subvention DETR bâche et prise d'eau au VIGEN
75 000,00	Subvention AELB prise d'eau de SOLIGNAC - Travaux PPC
19 200,00	Subvention Dpt87 dévoiement de réseaux RD20 à Aix/Vienne
20 000,00	Subvention Dpt87 - Travaux de dévoiement du réseau d'eau potable dans le cadre de l'aménagement de la R.D. n°19 par le conseil départemental - « Les Ganes de Cherveix » - Commune de SAINT YRIEIX LA PERCHE
229 824,00	subvention AELB Renouvellement des canalisations fuyardes
180 600,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Canalisations fuyardes
26 250,00	Subvention DPT87 - Renforcement des périmètres de protection réglementaires autour des puits et captages - travaux et études préalables - communes de SEREILHAC et SAINT VICTURNIEN
11 160,00	Subvention Dpt87 chlorations relais sur les réservoirs de "Puy Chevalier" à Marvgal et du "Puy" à Bussière-Galant
123 360,00	Subvention Dpt87 - Renforcement et sécurisation de la distribution d'eau potable sur les communes de BEYNAC, BURGAC, MEILHAC, LAVIGNAC, SAINT MARTIN LE VIEUX et la partie Sud-Ouest de la commune d'AIXE SUR VIENNE
144 374,57	subvention AELB captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
84 000,00	subvention Dpt87 captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
10 400,00	Subvention Dpt87 installation purges auto sur Glanges et St Germain-les-Belles
94 597,18	Subvention AELB : urgence sanitaire travaux CVM Glanges La Porcherie - 1er acompte/165 545,05
220 500,00	Subvention Dpt - 1ère tranche Modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC /315000
189 000,00	Subvention Dpt - 2ème tranche Modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC /270000
137 036,48	Subvention AELB - Remplacement cana. fuyardes appel à projet 2ème tranche Les Cas - Rilhac Lastours - St Germain les Belles - St Laurent/Gorre/195 766,40
2 351 850,58	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

370 850,20	subvention AELB réservoir stockage d'eau traitée Usine de traitement AEP SOLIGNAC/419 689,20
171 433,00	Versements SE3R du compte de renouvellement pour participation aux travaux de modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC (2ème versement Avenant n°5)
123 715,46	subvention AELB Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
103 100,00	subvention DETR Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
144 307,00	subvention DETR Renouvellement conduites CVM (Glanges, La Porcherie)
114 000,00	subvention Adour Garonne Renouvellement conduites fuyardes (Pensol)
75 000,00	subvention DETR Sécurisation alimentation Bussière Ladignac
6 841,56	Subvention renouvellement conduites CVM les ourgeaux - DETR 2021 (Saint MATHIEU)
23 544,50	Solde subvention Diagnostic AEP Saint MATHIEU (Agence Adour garonne)
6 300,00	Solde subvention diagnostic AEP Saint MATHIEU (CTD 2019)
46 720,00	subvention CD 87 Programme Renforcement La Plagne FEYTIAT
100 000,00	subvention CD 87 Programme Renforcements 2022 TRANCHE 1
112 500,00	subvention CD 87 Sécurisation alimentation Bussière Ladignac
103 100,00	subvention CD87 Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
1 501 411,72	Sous Total Programme SUBVENTIONS 2022
3 853 262,30	TOTAL SUBVENTIONS BP 2022

Subventions par nature de travaux - Programme 2022



Balance générale

Section d'exploitation

Dépenses	6 041 322,00 €
Recettes	6 041 322,00 €

Section d'investissement

Dépenses	8 878 388,00 €
Recettes	8 878 388,00 €

AR Prefecture

087-200080307-20220405-2022_15-DE
 Reçu le 12/04/2022
 Publié le 12/04/2022

ANNEXES

ANNEXE 1 - Etat de la dette

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE / DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont Intérêts (2)	Capital
TOTAL	4 036 600,39	2 325 415,30	260 513,34	14 711,55	245 801,79
Organismes de droit privé (3)					
Crédit Agricole	190 393,29	115 052,12	21 954,72	3 848,98	18 105,74
Caisse des dépôts et cons.	214 800,00	167 800,00	11 839,25	2 439,25	9 400,00
Caisse d'Epargne	765 247,10	446 005,93	67 063,64	8 423,32	58 640,32
Autres prêteurs divers	2 866 160,00 €	1 596 557,25	159 655,73		159 655,73

A 2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX							
Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N)	Organisme prêteur	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		4 036 600,39	2 571 217,09	2 325 415,30		14 711,55	100,00
<i>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</i>		4 036 600,39	2 571 217,09	2 325 415,30		14 711,55	100,00
0098 Avance financière Agence de l'eau	Autres prêteurs	2 866 160,00	1 756 212,98	1 596 557,25			68,66
0102 Financement parc compteur	Caisse d'Eparg	550 000,00	374 662,82	338 661,10	0,8800	3 178,44	14,56
0103 Emprunt la Porcherie n°8410	Caisse d'Eparg	78 096,57	53 006,69	46 183,41	3,4100	1 720,88	1,99
0104 Emprunt La Porcherie	Caisse des dép	97 500,00	87 500,00	85 000,00	1,5000	1 093,75	3,66
0105 Emprunt Ladignac le Long	Caisse d'Eparg	105 000,00	65 000,00	55 000,00	4,5900	2 811,38	2,37
0106 Emprunt Séreilhac	Caisse d'Eparg	32 150,53	11 976,74	6 161,42	5,9500	712,62	0,27
0108 Emprunt Séreilhac	Caisse des dép	117 300,00	89 700,00	82 800,00	1,7500	1 345,50	3,56
0109 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	65 805,83	49 687,83	43 793,16	4,7000	2 232,45	1,88
0110 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	54 139,03	46 000,22	43 202,26	1,5500	696,80	1,86
0111 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	30 708,41	20 438,39	16 702,43	4,5000	919,73	0,72
0113 Emprunt Saint Mathieu	Crédit Agricole	39 740,02	17 031,42	11 354,27			0,49

ANNEXE 2 - Dotation aux amortissements

N° COMPTE	LIBELLES	VALEUR INITIALE	MONTANT ANNUEL	RESTE A AMORTIR
28121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS NUS	42 439,39	1 638,00	27 319,39
28125	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS BÂTIS	11 611,00	774,00	10 063,00
28128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS	161 432,95	11 005,00	131 767,95
281311	CONSTRUCTIONS BATIMENTS D'EXPLOITATION	19 626 462,26	462 658,00	13 434 710,00
281351	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	241 931,08	6 812,00	192 542,08
2811315	CONSTRUCTIONS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 280 315,35	21 339,00	1 237 637,35
28148	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	23 356,72	467,00	940,72
281561	MATERIEL SPECIFIQUE	2 217 200,74	119 213,00	1 281 639,82
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	63 836 272,04	1 475 164,00	35 988 596,45
28051	LOGICIELS INFORMATIQUES			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT			
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	28 790,18	6 436,00	7 785,08
28184	MOBILIER	10 649,66	1 064,00	3 417,66
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 781,19	6 731,00	10 056,23
281728	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	35 176,09	2 345,00	30 486,09
2817311	BATIMENTS D'EXPLOITATION RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	884 277,09	20 034,00	781 107,09
2817531	RESEAUX RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	2 612 413,00	89 979,00	2 131 397,58
2817561	MATERIEL SPECIFIQUE RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	206 068,24	14 854,00	131 553,82
282531	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION / RESEAUX	149 741,64	7 130,00	121 221,64
281531	AMORTISSEMENTS SAINT MATHIEU	754 358,48	24 702,47	729 656,01
TOTAL		92 155 277,10	2 272 345,47	56 251 897,96

Amortissement des subventions – année 2022

Total à amortir (depuis 1993) : 13 843 292,59 €

Montant annuel : 505 100,00 €

087-200080307-20220405-2022_15-DE
 Reçu le 12/04/2022
 Publié le 12/04/2022

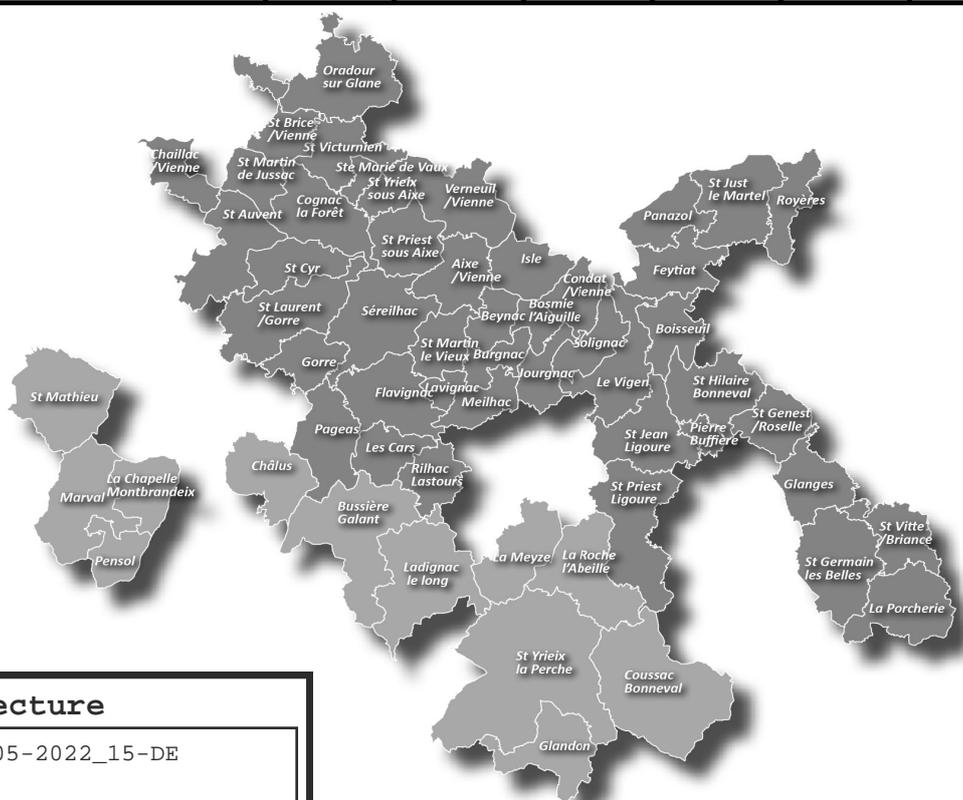
ANNEXE 3 -
Etat du personnel au 1^{er} Janvier 2022

GRADES OU EMPLOIS		SECTEUR ADMINISTRATIF		SECTEUR TECHNIQUE	
CATEGORIES		C	B	C	B
EFFECTIFS	BUDGETAIRES	2	2	3	4
	POURVUS	2	2	3	4
Dont : TEMPS NON COMPLET		0	0	1	0

ANNEXE 4 - Prix de l'eau



Communes du ressort de l'Agence de l'eau	LOIRE BRETAGNE			ADOUR GARONNE		
	2021	2022	% 2022/2021	2021	2022	% 2022/2021
1° Parties fixes :						
Délégitaire	22,72 €	23,57 €	3,74%	22,72 €	23,57 €	3,74%
Syndicat	<u>18,00 €</u>	<u>18,00 €</u>	0,00%	<u>18,00 €</u>	<u>18,00 €</u>	0,00%
TOTAUX :	40,72 €	41,57 €	2,09%	40,72 €	41,57 €	2,09%
2° Consommation proportionnelle:						
Part Délégitaire	0,8694	0,9020	3,75%	0,8694	0,9020	3,75%
Surtaxe syndicale (0-50 000 m ³)	<u>0,5000</u>	<u>0,5200</u>	4,00%	<u>0,5000</u>	<u>0,5200</u>	4,00%
TOTAUX :	1,3694	1,4220	3,84%	1,3694	1,4220	3,84%
3° Redevances :						
Contre Valeur Pollution	0,2300	0,2300		0,3300	0,3300	
Prélèvement	<u>0,0510</u>	<u>0,0510</u>		<u>0,0510</u>	<u>0,0510</u>	
TOTAUX :	0,2810	0,2810	0,00%	0,3810	0,3810	0,00%
4° Taxes :						
T. V. A. : 5,50 % sur tous les produits	251,90 €	259,46 €		264,56 €	272,12 €	
Montant toutes taxes et redevances comprises de la facture annuelle pour une consommation de 120 m ³ , partie fixe comprise	251,90 €	259,46 €		264,56 €	272,12 €	
Prix du mètre cube T. T. R. C.	2,0992 €	2,1621 €	3,00%	2,2047 €	2,2676 €	2,86%



Agence Loire Bretagne
 Tarif 2020 : 2.0606 €
 Tarif 2021 : 2.0992 €
 Tarif 2022 : 2.1626 €

Agence Adour Garonne
 Tarif 2020 : 2.1661 €
 Tarif 2021 : 2.2047 €
 Tarif 2022 : 2.2676 €

AR Prefecture
 0672296080307-20220405-2022_15-DE
 Reçu le 12/04/2022
 Publié le 12/04/2022

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice **113**
Nombre de membres présents **59**
Nombre de suffrages exprimés **63**
VOTES : Pour.....**63**
Contre.....**0**
Abstentions.....**0**

Date de convocation : **23 mars 2022**

Présenté par le Vice-Président délégué,
Gaston CHASSAIN
A AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022
Le Vice-Président,



Gaston CHASSAIN
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire
A AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022

Les membres du Comité Syndical,

[The central area of the document is filled with numerous handwritten signatures in black and blue ink, representing the members of the syndical committee.]

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
Et de la publication à Aix-sur-Vienne, le

AR Prefecture
087-200080307-20220405-2022_15-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022